

## Responsable sécurité incendie dans un petit ERP sans obligation de SSIAP

FORMACODE : 42870

### OBJECTIFS

Appliquer les règlements de sécurité incendie.  
Manager et organiser la sécurité incendie de son établissement.  
Intervenir efficacement en situation particulière.

### TYPE DU PUBLIC

Responsables sécurité incendie des ERP pour lesquels une qualification SSIAP n'est pas requise.

### PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

##### > Méthodes pédagogiques

Exposé.

Etudes de cas sur plusieurs types de bâtiments.

Mise en place d'une méthodologie visant à déterminer une stratégie de lutte contre l'incendie au sein de son établissement.

Expérimentation des gestes techniques par les stagiaires et correction par le formateur.

##### > Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

##### > Moyens humains

Formateur qualifié en sécurité incendie (SSIAP) ou ayant une solide expérience de management du risque incendie.

#### ÉVALUATION

##### > Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

##### > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CONTENU

##### > Le discours sécurité incendie

##### > Obligation de résultats et de moyens

##### > Le concept des bâtiments (ERP, Code du travail)

##### > La distribution intérieure

Notion de résistance et de réaction au feu • L'analyse des locaux à risques.

##### > L'exploitation des bâtiments en vue de la sécurité incendie

Les systèmes d'alarme et leur exploitation • Les SSI • Le fonctionnement des installations de désenfumage • Les moyens d'extinction et leur bon usage • Rédiger des consignes de sécurité: équiper de première intervention, évacuation, regroupement, transmission des consignes, alerte

##### > Management et organisation de la sécurité incendie

Vérifications périodiques • Le registre de sécurité • Les commissions de sécurité (ERP seulement) • Les exercices d'évacuation • La formation du personnel

*Dans les ERP où il n'est pas requis de qualification SSIAP, la personne chargée de la sécurité incendie peut suivre cette formation ou accéder à la qualification SSIAP 1 ou SSIAP 3.*

### MODALITÉS

**Durée** : 3 jours.

**Prix** : nous consulter.